



Communiqué de presse - Bobigny, le 17 janvier 2022

Lancement de la 4^{ème} édition de l'appel à « Agir In Seine-Saint-Denis »

Ce mardi 18 janvier, le Département, via sa marque de territoire In Seine-Saint-Denis, lance la 4^{ème} édition de son appel à « Agir In Seine-Saint-Denis ». Dès demain, acteurs et actrices engagé-e-s du territoire pourront prendre connaissance du règlement et des différentes thématiques de l'appel à projets : nouvelles solidarités, transition écologique, engagement citoyen et, cette année, la possibilité de proposer des activités estivales à destination de publics fragilisés ou ne pouvant pas partir en vacances. Les candidatures seront ouvertes du 2 février au 8 mars.

Lancé en 2019 par le Département, avec sa marque de territoire In Seine-Saint-Denis, l'appel à projets « Agir In Seine-Saint-Denis » s'adresse à des associations, des structures agréées de l'Économie Sociale et Solidaire ou encore des coopératives, pour les soutenir dans la réalisation de nouveaux projets qui bénéficient prioritairement aux habitant-e-s de la Seine-Saint-Denis, dans les domaines des nouvelles solidarités, de la transition écologique et de l'engagement citoyen.

Ce mardi 18 janvier sera lancée la 4^{ème} édition de l'appel à projets. Cette année, pour la première fois, les participant-e-s pourront proposer des projets d'activités d'été à destination des usagers des services sociaux ou encore des personnes en perte d'autonomie. Les propositions retenues rejoindront la programmation du « Bel Été Solidaire et Olympique » du Département.

De nouvelles thématiques intègrent également cette 4^{ème} édition, comme le design durable, la récupération des eaux pluviales ou encore la désimperméabilisation des sols.

Dès demain, les participant-e-s pourront prendre connaissance du règlement sur le site du inseinesaintdenis.fr. **Les projets pourront être soumis du 2 février au 8 mars.** Des visio-conférences se tiendront les 26 janvier et 3 février afin d'accompagner chacun-e dans la préparation de sa candidature. **Les lauréat-e-s bénéficieront d'un accompagnement financier** dans la réalisation de leur projet, grâce à un **budget global de 2 millions d'euros** alloué par le Département, et rejoindront également le grand réseau des ambassadeurs et ambassadrices du In Seine-Saint-Denis.

En 2021, pour la 3^{ème} édition de l'appel à Agir, 421 projets sur les 582 candidatures reçues avaient pu être soutenus.

« Avec l'appel à Agir, ce sont déjà des centaines de projets d'avenir qui ont pu être soutenus, au bénéfice des habitant·e·s de la Seine-Saint-Denis. Le succès des trois premières éditions nous le rappelle : il est primordial d'accompagner, à la hauteur de leur dynamisme et de leurs ambitions, les acteurs et actrices engagé·e·s qui transforment notre territoire et apportent des solutions aux grands enjeux que connaît la Seine-Saint-Denis. À travers cette 4^{ème} édition de l'appel à Agir In Seine-Saint-Denis, le Département et sa marque de territoire réaffirment leur plein engagement pour soutenir l'innovation sociale, écologique, et citoyenne. »

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact Presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Gaby Léonard – gleonard@seinesaintdenis.fr – 06 10 76 04 43